

La commune travaille ses chantiers avec l'assistance du CAUE

Jeudi 7 mars, le conseil municipal avait convié Alain Mars, directeur du CAUE 05 (Conseil architecture urbanisme et environnement), pour informer les élus de ses missions. La commune est adhérente du CAUE et plusieurs dossiers ont évolué ces dernières semaines : la finalisation de l'achat d'un terrain en vue de la création d'un parking sous le village, l'arrivée d'une nouvelle "traversée" du village pour l'acheminement électrique, la mise en service d'une liaison piétonnière entre le bourg et le stade, l'amélioration possible de la voirie...

Inscrire chaque chantier dans l'aménagement global

Les élus ont convenu de con-

forter l'assistance du CAUE afin de mettre en cohésion toutes ces problématiques. Alain Mars a donné des exemples d'interventions du CAUE. Après déclinaisons des chantiers, il convient d'analyser leur cohérence avec les besoins du village pour une perception globale de son aménagement et de son schéma directeur.

Cette vision de l'aménagement permettrait une programmation des chantiers, en tenant compte du budget. Lors d'interventions similaires dans des collectivités haut-alpines, la participation de la population a été déterminante et prise en compte. Trescléoux compte s'inscrire dans cette démarche, en collaboration avec les associations.



Alain Mars, directeur du CAUE des Hautes-Alpes, invité à échanger avec les élus de Trescléoux. Photo Le D. / J.S.